

Réunion de Club du 28 Avril 2014

Membres du Comité Directeur présents : Pierre GROS - Pascal MASSE - Marie-Françoise NARJOUX - Jean-Marie PAULHAN - Jean STAQUET - Jean-Jacques TREGUER.

Excusés : José BELTRA - Daniel BONNAY - Christian POIRSON - Bernard HENRY

Parmi les 44 membres du Club, nous saluons la présence de deux nouveaux adhérents : Michel BARTHELEMY et Jean-Yves AMIRAUT. Ce dernier vient de Briançon et faisait partie du Club de Serre-Chevalier. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Les BREVETS de notre CLUB du 12 AVRIL

Jean-Jacques souligne le succès de nos Brevets avec 95 participants, il est vrai que nous avons bénéficié d'un très beau temps. Les chiffres :

- pour le « 100 kms », 47 dont 13 féminines, et 29 adhérents du club
- pour le « 200 kms », 48 dont 6 féminines et 30 adhérents du club.

La moitié des adhérents ont donc participé à cette journée.

Un grand merci à tous les bénévoles qui, par leur présence à l'accueil et aux ravitaillements, par la réalisation de plats salés et de desserts, rendent cette journée des plus conviviales et sympathiques et contribuent pour une large part au succès de notre organisation.

Le tirage au sort a désigné deux gagnantes pour deux abonnements à « Cyclotourisme », la revue FFCT : Régine CABILLIC pour le « 100 kms » et Fabienne MORANDEAU pour le « 200 kms ».

PAQUES en PROVENCE

Une vingtaine de Gapençais s'est retrouvée à Saumane de Vaucluse le dimanche matin, le temps pluvieux a obligé de remplacer le pique-nique prévu par un repas au restaurant. Mais il faut surtout préciser les randonnées vélo effectuées : André et Danièle GARCIA, Christian POIRSON, Robert RAMBAUD, Roger TARDIEU, ont roulé dans les environs de Saumane - Fabienne MORANDEAU, Martine LAPOINTE et René GOIRAND sont arrivés sur place après une trace de 249 kms - Robert ISOARD, Albert MARCHETTO, Jean-Jacques TREGUER, Bernard HENRY, accompagnés du tandem ami venant de Moselle étaient arrivés la veille à Aspres-sur-Buech après une « Flèche Vélocio » de 399 kms. Le temps a été plus favorable que l'an dernier, même s'ils ont du affronter le vent et le froid durant la nuit.

CYCLO-DECOUVERTE

Le jeudi 24 avril, nous avons initié une sortie alliant pratique du vélo et culture avec la visite du village d'Orpierre. Une quarantaine de personnes étaient présentes au rendez-vous de 11h30 pour suivre les explications des plus intéressantes de notre guide, concernant l'histoire riche de ce village. En guise de remerciement, le club a versé un chèque (calculé sur la base de 1,50 € par personne) à l'Association Culturelle d'Orpierre.

PIQUE-NIQUE du CHAMPSAUR

Une cinquantaine de personnes se retrouvera pour ce rendez-vous amical à la Motte-en-Champsaur grâce à l'extrême gentillesse d'Odette et Vincent, que le Club saura remercier. Un groupe viendra de Gap à vélo, les autres viendront en voiture. Naturellement, tous les membres du club y sont invités. Chacun est invité à apporter soit une entrée, soit un dessert.

GAP-BRIANCON

Les informations seront données sur le site afin que les intéressés puissent se faire connaître. Selon le nombre, comme l'an dernier, nous pourrions retenir un wagon SNCF pour le retour. Dans tous les cas, un pique-nique sera organisé à mi-parcours.

SEJOUR à AMBOISE

Merci à toutes les personnes qui ont réglé dans les temps le solde à Pierre GROS. Jean-Marie PAUHLAN prépare les parcours qu'il donnera sur place.

DECROCHEZ LA LUNE

Pour la 2^{ème} année, le club est coorganisateur de cet évènement qu'est la montée en nocturne du Col du Noyer. Un nouvel appel aux bénévoles est lancé pour être signaleur. Comme l'an dernier, il leur sera offert le repas et le club bénéficiera d'un chèque. Quelques personnes suggèrent à Marie-Françoise de repartir sur la même liste. Toutefois, celle-ci vous demande de confirmer dès que vous connaissez vos disponibilités pour cette soirée.

Une autre manifestation en nocturne aura lieu le 11 juillet : ce sera la montée de la Montagne de Chabre. Là, ce sera le club de Laragne qui sera impliqué. Toutefois, si des personnes du club veulent bien aider à cette manifestation, ils peuvent le faire savoir aussi à Marie-Françoise.

TENUES

Jean STAQUET vient de passer une commande. La prochaine aura lieu en septembre ou octobre. Une personne du « suivi qualité » de notre fournisseur a contacté Jean pour connaître notre avis sur leurs produits et rappeler les règles à suivre pour l'entretien des vêtements : si un cuissard ne peut être lavé de suite, le faire tremper à l'eau froide - pour les utilisateurs de crèmes préparatoires, chauffantes ou autres, il est nécessaire de bien essuyer les parties traitées avant d'enfiler le cuissard - lavage à 40° maxi - pas d'adoucissant. Jean rappelle la possibilité de commander les tenues avec bandes fluorescentes pour un surcoût de 4 €. La direction de Kony remercie Jean des remarques faites et dit en tenir compte.

AUTRES PERSPECTIVES

La ville de Tallard et le CDT organisent « Les Balcons du Rousine » le 31 mai : un circuit de 42 kms et 1000 m en dénivelé, qui permet de découvrir le Bassin Gapençais (Tallard - La Saulce - Lardier - Sigoyer - La Freissinouse). Le coût de l'inscription est de 10 € et, si vous vous inscrivez avant le 28 mai, de 6 €. (<http://www.velo05.fr/fete-du-tour/>)

Sortie en Italie : une suggestion de Gérard Faure Brac. Il propose sa maison à Névache comme point de convivialité. Le circuit permettrait d'aller à Bardonecchia par Montgenèvre et de franchir le Col de l'Echelle. Cette journée pourrait constituer notre sortie « hors département » de début septembre. A étudier avec Gérard.

SECURITE

Le 25 Juin, les enfants des écoles disputeront la finale départementale de la Prévention Routière sur un circuit à vélo dans Gap. Pascal MASSE a besoin de bénévoles pour l'encadrer. C'est une occasion pour notre Club de se manifester, donc venir avec nos tenues de Club. Début de cette manifestation à 13 h 30, durée maximale 2 h.

Contact Pascal : Tel:04 92 49 64 09 Mail:pascalmasse89@laposte.net

Rappels :

- si nous roulons en peloton, il faut obligatoirement être en ligne. De plus, sur des routes telles que celle de La Luye, nous devons laisser des espaces suffisants pour permettre aux camions qui nous doublent de se ranger en cas de besoin.
- aux rond-points, obligation de tendre le bras, quand nous en sortons. De façon générale, toujours prévenir de nos changements de direction et croiser le regard des automobilistes.
- constat amiable d'accident : seule la première page compte.

Grâce à des vidéos, Pascal nous rappelle plusieurs règles du code de la route.

Rédaction : Marie-Françoise NARJOUX